

METHODOLOGIE DE TRAVAIL UNIVERSITAIRE

1. Tous les soirs, sans exception, apprendre le cours de la journée : revoir les notes, les mettre au propre, faire un résumé, souligner les points qui n'ont pas été compris pour demander des précisions au prof. La raison est que, lorsque l'on apprend le cours le jour même où il a été donné, on l'a encore en mémoire, on peut s'appuyer sur les commentaires du prof que l'on a aussi encore en mémoire : premier gain de temps. Bien entendu, ceci impose une discipline individuelle.

2. Ainsi, durant les Travaux Dirigés qui suivent, on comprend en direct et l'on met le temps à profit pour assimiler: deuxième gain de temps.

3. Lorsque les examens arrivent, on n'a plus qu'à réviser: troisième gain de temps.

Lorsque le travail personnel accompagne le cours, qu'il est en phase avec le cours, toutes les énergies sont utilisées au mieux, comme dans le phénomène de résonance. On surfe sur la vague, en se laissant porter par elle, au lieu de se noyer.

ORGANISATION

1. Modalité pédagogique. L'enseignement qui est proposé favorise l'interactivité orale et écrite à partir de documents qui sont distribués en séance. Pour vous entraîner, téléchargez des exemplaires supplémentaires de ces documents sur le site : <http://rossetto.univ-tln.fr> rubrique : Espace Téléchargement.

2. Cours et travail personnel (environ 80 à 90 % du temps) : le silence absolu est requis. En cas de non respect de cette consigne, après un premier avertissement, la première sanction est l'exclusion immédiate. D'autres types de sanction sont ensuite prévues, qui peuvent aller jusqu'à une convocation par le Conseil de Discipline.

3. Corrections, travail collectif. Les échanges sont autorisés.

4. Exposés. Les étudiants volontaires peuvent présenter un exposé devant la totalité de la promotion. La durée est de 30 à 40 mn et il est suivi de 10 à 20 mn de questions. Le sujet est libre, mais il doit être agréé par l'enseignant. Il peut apporter jusqu'à 3 points sur l'une des deux notes d'examen.

Bruno ROSSETTO
Professeur des Universités
Tél. 0608 45 48 54
Email: rossetto@univ-tln.fr